

Histoire de la famille Taveau de Morthemmer



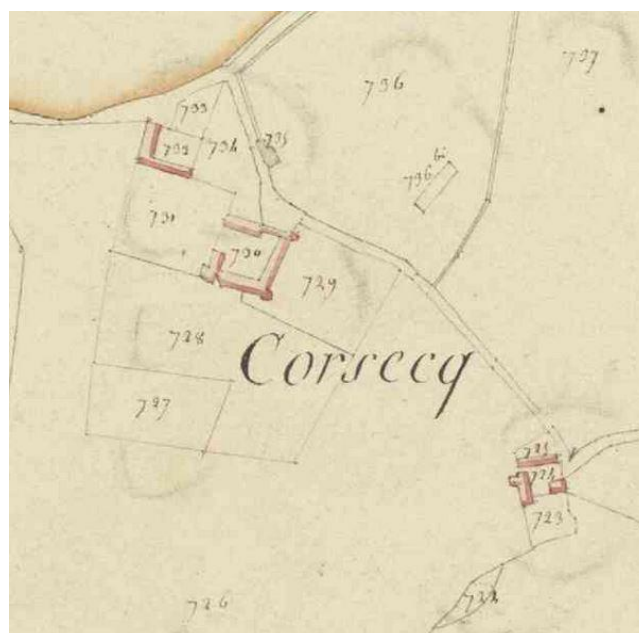
CP de Jules Robuchon (collection JF Liandier)

Préambule

Depuis le début du 18^e siècle, la famille Taveau de Morthemmer est propriétaire du château de Coursec et ses métairies qui resteront dans les mains de cette famille jusque vers 1950. Le domaine passant ensuite à la famille de Vergie qui revendra le château en 1968...

Cette famille donna deux maires à Montamisé : Hilaire Taveau de Morthemmer de 1813 à 1830 et Adrien de Morthemmer de 1900 à 1914.

Nous verrons l'origine de cette famille en suivant la descendance directe, depuis le 14^e siècle jusqu'à la branche « montamiséenne » dite de Coursec ou Corsec.



Cadastre de 1817 (AD86)

Une vieille famille de la noblesse du Poitou

L'ancêtre le plus ancien que nous connaissons est **Guillaume Taveau de Mortemer** « chevalier, baron de Mortemer, Dienné, Normandou, Verrière, les Hautes et Basses Vergnes, Empuré, Valanfray, Lussac les Châteaux, etc. Il fut conseiller du roi en ses conseils privés. Il fut maire de Poitiers en 1388, 1395, 1396, 1397, 1398, 1412, et 1413. Les registres de la ville de Poitiers mentionnent que le roi Charles VII étant venu dans cette ville recevoir le serment des principaux officiers de la couronne, le sieur TAVEAU, baron de Mortemer, eut place à cette cérémonie, parmi les comtes et les barons, et que ce fut lui qui accompagna le monarque jusqu'à La Rochelle, à la tête d'une compagnie entretenue aux frais de la ville (Thibaudeau, 2ème volume, page 4, édit 1839). Il rendit un aveu le 1er avril 1401 de sa terre de Lussac le Château, qui 'il disait tenir du chef de sa femme, à Anne de Bourbon, comtesse de la Marche. Le 16 juillet 1409, il donna avec Jean, évêque de Maillezaïs, des lettres portant commission d'ajourner ceux qui devaient contribuer à la réparation des marais. Des lettres du 4 mars 1412 du duc de Berry, comte de Poitou, montrèrent qu'il fut conseiller de ce duc. Il rendit aveu en 1417, de ses terres de Dienné, Verrières et Normandou, au dauphin de France, comte de Poitou par la mort du duc de Berry. Il avait été nommé le 2 février 1408, par le vicomte de Thouars, gouverneur de sa cité de Benon, "à cause de sa valeur et de sa générosité". Il fut aussi du nombre des nobles de la province, avec Jean l'Archevêque, seigneur de Parthenay, Jean de Vivonne, et autres, qui firent une vente au dauphin en 1419. Il eut la terre de Mortemer par son mariage (avant 1380), avec Sibylle de Saint-Martin, fille de Jean, seigneur de Rochelidoux, et héritière de Catherine Sénéchal, femme de Jean de Harpedanne (Thibaudeau). Une transaction du 26 juillet 1475 semble appuyer cette opinion. » (1)

Geoffroy Taveau de Mortemer « chevalier, baron de Mortemer, Lussac, Dienné, Normandou, Verrière, Valanfray, Empuré, etc. Il rendit au Roi aveu de sa terre et baronnie de Mortemer le 14 juin 1428, et au comte de la Marche de celle de Lussac le 22 février 1436. Il transigea le 15 juillet 1428 avec Maubruny de Liniers, son beau-frère, au sujet de la succession de ses père et mère. Ce dernier eut la majeure partie des terres en qualité d'époux de Sibylle TAVEAU, fille du frère aîné de Geoffroy. Il fit un accord le 2 mai 1441, avec Arnault-Guillaume de Vignolles. Il fut fait prisonnier par les Bretons et mené à Parthenay, où, pour le racheter, Michel de Liniers, son petit-neveu, paya 800 écus et vendit toute sa vaisselle d'argent, en 1443. Il vendit la seigneurie de Sonnay, près de Chinon à N. H. Guillaume de Balan. Le 17 octobre 1451, il rendit aveu de sa terre du Bouchet en Brenne, à Guy de Chauvigny. Vers cette même époque, il était en procès avec le prieur d'Ambourie, qui obtint une sentence contre lui, le 22 mai 1452. Il transigea le 8 octobre 1456, aux mêmes conditions que Guy Sénéchal, un de ses prédécesseurs dans la seigneurie de Mortemer, avec l'abbé et les religieux de Noaillé, pour la juridiction du prieuré de Saint-Thibaud. Il transigea encore, le 26 juillet 1475, devant l'official de Poitiers, avec les religieux de l'abbaye de la Celle à Poitiers, au sujet du testament de Sibylle de Saint-Martin, sa mère. Il épousa vers 1420, Marie d'Oradour, fille d'André et d'Annette de La Rochedragon, avant 1445. A cette époque, il transigea au sujet d'une somme de 200 livres tournois avec noble et puissant Loïs d'Oradour, autrement nommé Sondebaud, seigneur du Bouchet en Brenne, probablement son beau-frère. Dans cet acte, il fut qualifié noble et puissant Joffray Taveau, chevalier, seigneur de Mortemer et Lussac. » (1)

Geoffroy Taveau de Mortemer « Il décéda avant son père, et par conséquent ne posséda pas la terre de Mortemer. Il fut représenté au ban de 1467 par Lionnet, un de ses enfants. Il avait épousé en 1462, Guyonne de Chabonais, fille d'Ymar, seigneur de Comporté, et de Marie de Saint-Gelais, comme il fut prouvé par une commission obtenue en la sénéchaussée de Poitiers, le 23 août 1488, où il était dit qu'elle était à cette époque veuve depuis 13 ans, et qu'elle avait vécu le même laps de temps avec son époux (ce qui ferait remonter son mariage vers 1462). » (1)

Mathurin Taveau de Mortemer « Il fut seigneur par indivis avec Lionnet, son frère, des terres de Mortemer, Dienné, Verrières, Normandou, etc. Il rendit le 5 juillet 1497 à dame Jeanne de La Rochefoucauld, un aveu et dénombrement des biens qu'il avait eus de Renée Sanglier, dame de

Roulon, etc., fille de Joachim, chevalier, seigneur de Boisrogues, et de Jeanne Bonnet, sa femme. Il avait épousé Renée Sanglier vers 1492. Ils étaient décédés l'un et l'autre avant le 9 novembre 1512, époque où Léonnet, son frère, agissait comme tuteur de leurs enfants. (Le gisant de Renée Sanglier est encore visible dans l'église de Morthemer). (1)

René Taveau de Morthemer « chevalier, seigneur baron de Mortemer, Ampuré, Dienné, etc. Il partagea avec ses frères et sœurs, moins Jeanne qui ne fut pas mentionnée, les biens de leurs père et mère, le 19 juin 1519. Il assista en 1514 au procès-verbal de la coutume du Poitou. Il épousa le 8 septembre 1518 (par contrat signé Chailloux et Chesneau, notaires à Poitiers), (alias 28 décembre 1517), Marquerite de Beauvilliers de Saint-Aignan, fille d'Emery, baron de la Ferté-Hubert, etc., et de Louise de Husson-Tonnerre. Il était décédé avant le 6 août 1542, (1539, selon Nadaud), date du partage de sa succession entre Pierre, protonotaire du Saint-Siège, François de La Rochefoucauld comme époux de Renée TAVEAU, et Marguerite de Beauvilliers en qualité de tutrice de leurs enfants mineurs, qui eurent pour leur part Mortemer, Normandou, la Chèze-outré-Vienne, etc. » (1)

François Taveau, baron de Morthemer. Il assista en 1559 à la réformation du Poitou. Il épousa Françoise Baraton, fille d'Olivier, chevalier du Guet, et de Françoise de Surgères dont :

Jean Taveau, baron de Morthemer, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre. « Il fit une transaction en forme de partage avec Philibert, son frère aîné, et lui donna les terres de St Martin la Rivière, la Chèze-outré-Vienne et Cubort, le 18 août 1579. Il prit part à la défense de Poitiers en 1569, avec son frère Philibert ». (1)

Jean épousa en premières noces Louise de Longuejume et en secondes noces Esther de Beaucé le 11 juillet 1575 dont il eut :

Pierre Taveau, baron de Morthemer, seigneur de Normandou, Vaucourt, La Ferrandière etc. Il est également chevalier des ordres du Roi. Il épouse le 10 février 1609, Eléonore de la Béraudière dont il eut :

Gaspard Taveau, baron de Morthemer, celui-ci « partagea les biens de son père le 14 juin 1645 et assista à la réunion de la noblesse du Poitou convoquée en 1651 pour nommer des députés aux états de Tours ». Il épouse le 11 août 1631, Esther de Rochechouart dont il eut :

François Taveau, Chevalier, baron de Morthemer, seigneur de Normandou, les Mœurs etc. Il commanda la noblesse du Poitou au ban de 1691. Il épouse le 8 mars 1672, Marie de La Breuil dont il eut :

François Taveau, Chevalier, seigneur de Coursec, Normandou, Morthemer etc. Il rendit le 20 février 1711 aveu au Roi de sa terre de Coursec, qu'il possédait du chef de sa femme Catherine Buignon (fille de Pierre Buignon, conseiller au présidial de Poitiers, seigneur de Bellefoys et Catherine de La Lande), Il fut le parrain en 1728, d'une nouvelle cloche de l'église de Montamisé. Il est le père de :

François Taveau, Chevalier, seigneur de Coursec...Le 23 mars 1740, il partagea avec ses beaux-frères, la succession de ses parents. Il servit au ban de 1758 dans la 3^e brigade de l'escadron de Vassé. Il sera inhumé le 22 décembre 1761 dans l'église de Montamisé (âgé de 50 ans). Il épousera en 1740 Marie Louise Angélique Radegonde Le Comte dont il eut :

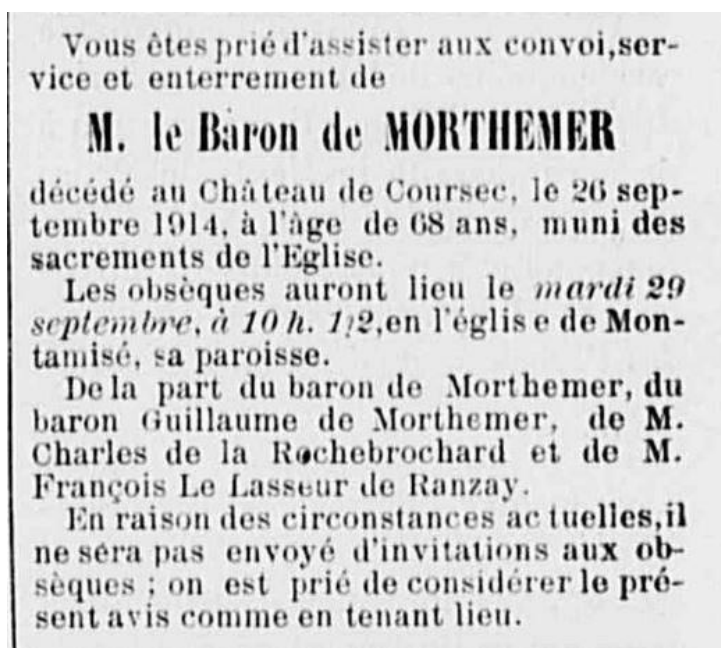
Pierre Taveau, Chevalier, seigneur de Coursec « Il épousa en 1765 Elisabeth de La Haye, fille de François-Antoine-Jean-Baptiste, chevalier, seigneur de Bournan, baron de Mortemer du chef de Catherine TAVEAU, son épouse. Ce mariage fit rentrer momentanément la terre de Mortemer dans la famille TAVEAU. Cependant, Elisabeth étant décédée en 1766, ainsi que l'enfant issu de cette union, cette terre retourna aux La Haye. »

François Alexandre Taveau, né en 1743, il est le fils cadet de François et Radegonde Le Comte et frère de Pierre. Chevalier, seigneur des Chézeaux, se qualifiait aussi de baron de Morthemer. « Il assista à l'assemblée de la noblesse de 1789 réunie pour nommer des députés aux états généraux ; émigra, et servit à l'armée des Princes dans la 2^e compagnie noble d'ordonnance du Poitou ». Il mourut le 5 septembre 1834, à l'âge de 92 ans. Il s'était marié avec Geneviève Elisabeth Bergier du Plessis dont il eut :

Hilaire Taveau dit le Baron de Morthemer. Il épouse Marie Rose Adélaïde Constant. Il sera Maire de Montamisé, désigné par le Préfet, le 29 août 1813. Il sera remplacé le 26 septembre 1830 par Jean-Baptiste Honoré Belliard, lui aussi désigné par le nouveau Préfet du régime de Louis-Philippe. Il est le père de :

Hilaire Abel Taveau baron de Morthemer, né le 1 janvier 1813 à Poitiers et décédé le 18 mars 1874 en son château de Coursec à l'âge de 61 ans, sa tombe se trouve au cimetière de Montamisé. Il avait épousé Anne Marie Radegonde Thérèse de Mansier (1820-1905) fille de Jacques, ancien officier de cavalerie et Anne Eulalie de la Boutaudière ; dont il eut :

Jacques Adrien Taveau baron de Morthemer, né le 29 août 1846 à Vendevre du Poitou et décédé à Montamisé le 26 septembre 1914 à l'âge de 68 ans, ses obsèques auront lieu le mardi 29-9-1914 en l'église de Montamisé. Il sera Maire, élu, de Montamisé le 20 mai 1900 jusqu'à sa mort. Comme le pays est en guerre, il n'y a pas d'élections et c'est Célestin Bernard, adjoint, qui fit fonction de Maire pendant la durée du conflit.



Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres (AD86)

Il va épouser le 15 juin 1875 à Bona (Nièvre) Berthe Octavie de Lichy (1851-1929) de cette union naîtront :

- Marie François Georges Hilaire le 21-4-1876 à Montamisé
- Marie Marguerite le 21-1-1878 à Montamisé
- Françoise Augustine Léonie Marie le 4-2-1880 à Montamisé
- Marie François Henri Guillaume le 14-2-1881 à Montamisé
- Marie François Hyacinthe Joseph le 11-12-1882 à Montamisé

L'actuel château de Corsec date de 1893, il fut reconstruit à l'ouest de l'ancien, détruit par un incendie en 1860. Des haras seront construits en 1884 à l'emplacement de l'ancien château.

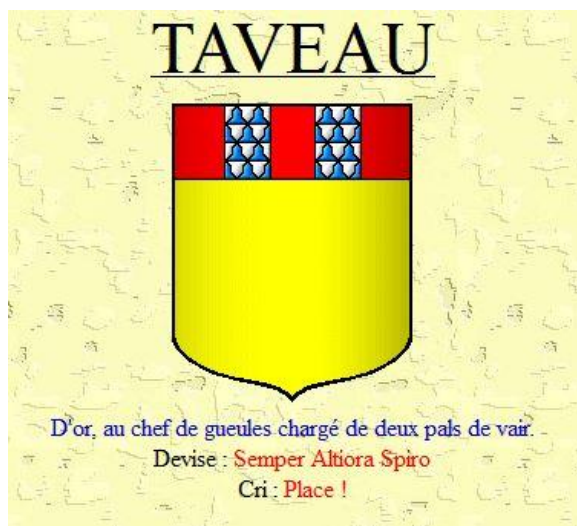
Note sur le château de Corsec :

« Le cadastre indique qu'une partie du château est démolie en 1860, après un incendie assure la tradition orale. Un nouveau « pavillon » et une maison sont construits sur les ruines de l'ancien château en 1884, tandis que le nouveau château est édifié à l'ouest, dans l'ancien jardin, en 1893. Corsec reste dans les mains de la famille de Morthemmer jusque vers 1950.

Le domaine passe ensuite à la famille de Vergie, qui revend le château en 1968 mais conserve les haras et la métairie de la Mainterie. Une nouvelle maison est construite sur les ruines de cette dernière dans les années 1950, et est baptisée "la Brialière".

Au sud du domaine, au fond de la vallée aujourd'hui sèche, se trouvait "l'étang de Corsec", un fief dépendant de la Tour Maubergeon de Poitiers. Mentionné en 1488 et en 1527, il était alimenté par un ancien ruisseau, le Charassé, qui venait de la vallée des Meurs, à l'est, et allait se perdre dans la vallée sèche de Charassé à l'ouest. Le ruisseau a disparu brusquement en 1719, alimentant toutes sortes de légendes... » (2)

Blason : « *D'or, au chef de gueules chargé de deux pals de vair* »



Devise « *Semper Altiora Spiro* » que l'on peut traduire par « *Toujours à des choses plus hautes j'aspire* ».

Sources :

- (1) Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou, par Henri et Paul Beauchet-Filleau, Poitiers, imprimerie Oudin 1891.
- (1) Généanet : Base de données généalogiques « Pierfit » sur la famille Taveau de Morthemmer.
- AD 86 archives numérisées en ligne, Etat-Civil.
- Archives communales de Montamisé, registres des délibérations.
- (2) Inventaire du patrimoine de la CAP, Yannis Suire, 2006.

Montamisé le 28 avril 2021

Article de Jean-François LIANDIER